

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 27/10/2025 - 16715 - 2021 B 00164 - 893 377 176 - 3R GROUPE

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		3R GROUPE		Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise		24 RUE BALLAND		01100 OYONNAX				
SIRET		8 9 3 3 7 7 1 7 6 0 0 0 1 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12				
				Exercice N clos le				
				3 0 0 6 2 0 2 4				
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions				
		1		2				
				Net				
				3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012			
		{	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *			028	030			
	Immobilisations financières * (1)			040	042	718 000	718 000	
	Total I (5)			044	048	718 000	718 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052			
		Marchandises *		060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066			
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *		068	070		
			Autres * (3)		072	074	264 323	264 323
	Valeurs mobilières de placement			080	082			
	Disponibilités			084	086			
	Charges constatées d'avance *			092	094			
	Total II			096	098	264 323	264 323	
	Total général (I + II)			110	112	982 323	982 323	
PASSIF				Exercice N NET		1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		170 000		
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)			132				
	Report à nouveau			134		-33 941		
	Résultat de l'exercice			136		-20 748		
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142		115 311		
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		236 744		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		17 526		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)			172				
	Comptes courants d'associés			173		597 742		
	Autres dettes			175		15 000		
	Produits constatés d'avance			174				
	Total III			176		867 012		
Total général (I + II + III)				180		982 323		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	189 593		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	264 323	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-55 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3R GROUPE

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le					
						3 0 0 6 2 0 2 4					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210					
	Production vendue	bien	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214					
		services *		217		218					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222					
	Production immobilisée*					224					
	Subventions d'exploitation reçues					226					
	Autres produits					230					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234					
	Variation de stocks (marchandises)*					236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240					
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	17 423				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243				244					
	Rémunérations du personnel*					250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252					
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255				254					
	Dotations aux provisions					256					
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262					
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)						264	17 423				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-17 423				
Produits financiers (III) 280											
Charges financières (V)						294	3 325				
Produits exceptionnels (IV)						290					
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 notée)	347				300					
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 septies B)	348									
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306					
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	-20 748				
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	20 748				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles*					322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opco-its d'assurés	247		Liquids de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)						986	ZFL - FE (44, notée A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)						981	JEI (44, sexies A)	989			
ZRD (44 terdecies)						127	ZRR (44, quinquies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 quinquies)						991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
ZFANG (44 quaterdecies)						345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
BUD (44 sexdecies)						992					
Dont déduire	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346				350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641					
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	352		354	20 748
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356					
	Déficits antérieurs reportables : *									360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	20 748

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3R GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 170 000 euros
Siège social : 16 Rue Alphonse Baudin, 01100 OYONNAX
893377176 RCS BOURG EN BRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 NOVEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à -20 748,25 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 novembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Manuel RODRIGUES

